

# SARL CARRIERES RAMOS FERREIRA

Le Pétiniot  
46 150 CATUS

---

## RESUME DE L'ETUDE DES DANGERS

Demande d'autorisation de renouvellement  
d'une carrière de pierres plates et de parement

Lieu-dit « Les Ygues »

Commune de Bouzic

Département de la Dordogne

---

2023

Dossier réalisé en collaboration avec :



**GEORAMA**  
Bureau d'Etudes  
Géologie et environnement  
35 avenue de Lons – 64140 BILLERE  
Tél. 05.59.33.21.54  
E-mail : pere.georama@sfr.fr

#### INGENIERIE CONSEIL :

- Dossier ICPE  
carrières et  
matériaux
- Conseils
- Etudes
- Contrôles
- Audit  
Environnement



Les dangers recensés dans le périmètre de la carrière et les mesures préventives sont résumés dans le tableau ci-après (Légende en dernière page).

Nature du risque Et cinétique	Mesures de prévention	Gravité des conséquences et Probabilité d'occurrence	
		Sans mesure	Avec mesure
Inondation	Pas de mesure particulière.	-	-
Gelée, neige, vent Cinétique lente Foudre : cinétique rapide	Si nécessaire, arrêt d'exploitation / Interdiction de tir de mine et de dépotage en période orageuse / Contrôle des engins (circuits électriques).	Sérieux (E)	Modéré (E)
Séisme Cinétique soudaine	-	-	-
Feu de forêt Cinétique lente	-	-	-
Risques technologiques	-	-	-
Malveillance	Fermeture du site / interdiction d'entrer / surveillance à vue des entrées.	-	-
Produits chimiques	Mise à disposition permanente des fiches de sécurité.	-	-
Incendie / Risque électrique  Cinétique lente à rapide	Stockage hydrocarbures (cuve double paroi, bac rétention) / Affichage consignes « Incendie » dans le bungalow / Extincteur sur site et dans chaque engin / Personnel familiarisé avec le maniement de ce matériel et formé à la lutte contre l'incendie / Ressource en eau sur site : cuve mobile pour sanitaire / Stocks de sables / Périmètre carrière et abords en bon état de propreté et enlèvement des débris inflammables / Engins, matériel, appareillages et équipements de sécurité régulièrement vérifiés et entretenus / Interdiction de fumer et de téléphoner lors du remplissage des réservoirs et à proximité des réservoirs / Interdiction de brûlage sur site / Réduction des risques d'accident de la circulation interne : respect du plan de circulation, vitesse limitée à 20km/h, pentes des pistes inférieures à 20%, protections antichute des pistes en surplomb (blocs ou merlons) / Délai d'intervention des pompiers de Gourdon : 25 minutes / Site accessible aux secours avec une entrée large.	Sérieux (D)	Pour le personnel Modéré (E)

Explosion Cinétique soudaine	Explosifs non stockés sur site / Tirs de mines et foration confiés à, M. RAMOS titulaire du C.P.T. / Utilisation des meilleures techniques disponibles (micro-retards) / Respect consignes tirs de mines : transport, la sécurité, procédure de tir, prévention des ratés, élimination des caisses vides et explosifs détériorés... / Manutention des explosifs en présence du personnel habilité / Accès à la zone de tir interdits lors des tirs de mines / Tirs annoncés par signal sonore (en début et fin de tir) / Circulation dans la zone interdite ne reprend que sur ordre du boutefeu / Interdiction de tir en période d'orages et de procéder au chargement du tir.	Sérieux (D)	Pour le personnel Modéré (E)
Pollution eaux et sols Hydrocarbures M.E.S. Cinétique lente.	Pas de lavage, ni d'entretien des engins sur site / Stockage des hydrocarbures (cuve double paroi abritée et bac de rétention des huiles), mise en place d'une aire étanche avec déshuileur / Système de transfert sécurisé pour éviter un débordement et couverture absorbante lors des ravitaillements / Présence de kit de dépollution et produit absorbant / Engins et matériels régulièrement entretenus / Personnel formé aux procédures de dépollution.  Cf. Mesures des accidents de circulation interne.	Modéré (D)	Modéré (E)
Instabilités Cinétique lente à rapide	Bande inexploitable de 10m de large en limite de périmètre / Site fermé interdit au public / Personnel formé aux risques.	Sérieux (D)	Modéré (D)
Risque de noyade	Néant.		
Accidents corporels Cinétique soudaine	Interdiction de travail isolé / Si une personne n'est pas présente à son poste, l'autre prévient M. RAMOS / Personnel équipé de téléphone portable.  Mesures liées aux risques de manutention : Utiliser le chariot élévateur et les moyens mécaniques à disposition / Avant de commencer à fendre les dalles, le personnel s'assure de leur stabilité / Utilisation d'une barre à mine ou d'un manche de pioche pour les dalles en instabilité / Formation P.R.A.P.E. (manutention manuelle) / Port des E.P.I. / Respect du dossier de prescriptions « E.P.I. » / Mise à disposition tenue de travail.  Mesures liées aux chutes de plain-pied : Lieux de déplacements à pied en bon état, libres de tout obstacle / Circulation à pied de nuit	Sérieux (C)	Modéré (D)

	interdite / Port d'un gilet à haute visibilité pour se déplacer sur le site / Respect du dossier de prescriptions « Circulation sur site ».		
Accident de la circulation interne Cinétique soudaine	Clôture de la carrière et fermeture de l'accès / Signalisation des dangers / Affichage plan de circulation / Limitation vitesse à 20 km/h / Obligation de stationner sur parking réservé et de se signaler / Interdiction d'accès à la zone d'extraction / Zones dangereuses surplombant une hauteur >2m, balisées ou merlonnées / Pente des pistes internes inférieures à 20% (engins), maintenues en bon état de circulation et de visibilité / Contrôle quotidiens avertisseurs de recul et l'éclairage / Personnel formé à la conduite (manitou) et à la sécurité / Port gilet haute visibilité pour se déplacer sur site / Plan de prévention pour personnels extérieurs / Visibilité sur la voie publique en sortie du site / Structure de protection du chargeur FOPS / TOPS / ROPS (anti-retournement, basculement et chute d'objet).	Sérieux (D)	Modéré (E)
Accident de la circulation externe Cinétique soudaine	Panneaux sur la voie publique prévenant de la présence de la carrière / STOP au débouché de la voirie privé sur la voirie publique / Maintien de la voirie propre au débouché de la carrière / Contrôle du poids autorisé en charge des camions / Mesures générales avec visite médicale pour le personnel et entretien régulier des véhicules et contrôle des dispositifs de sécurité / Site clôturé, avec fermeture de l'entrée en dehors des horaires de fonctionnement.	Modéré (E)	Modéré (E)

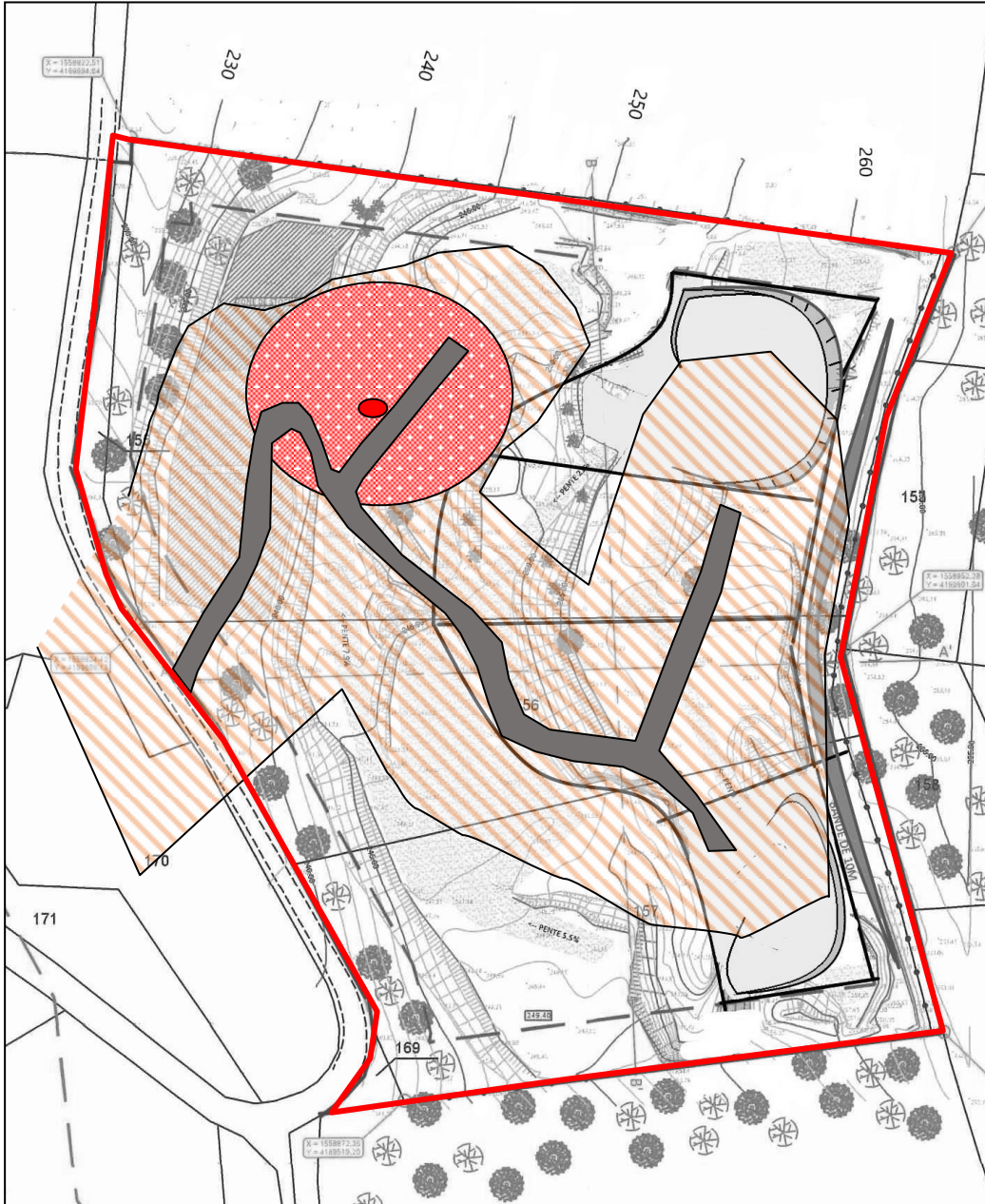
Echelle de gravité : Modéré, Sérieux, Important, Catastrophique, Désastreux

Echelle de probabilité : Possible mais extrêmement peu probable E, Très improbable D, Improbable C, Probable B, Courant A

Les mesures préventives prévues conduisent donc à une réduction du niveau de gravité des conséquences humaines des risques qu'ils soient externes ou internes.

Cf. Cartes des zones de dangers et des équipements de sécurité pages suivantes.

PL.1 : Carte des zones de danger d'incendie de la carrière « Les Ygues » à Bouzic



Légende :







*Flux thermique de 26m de large autour des stocks de carburant*



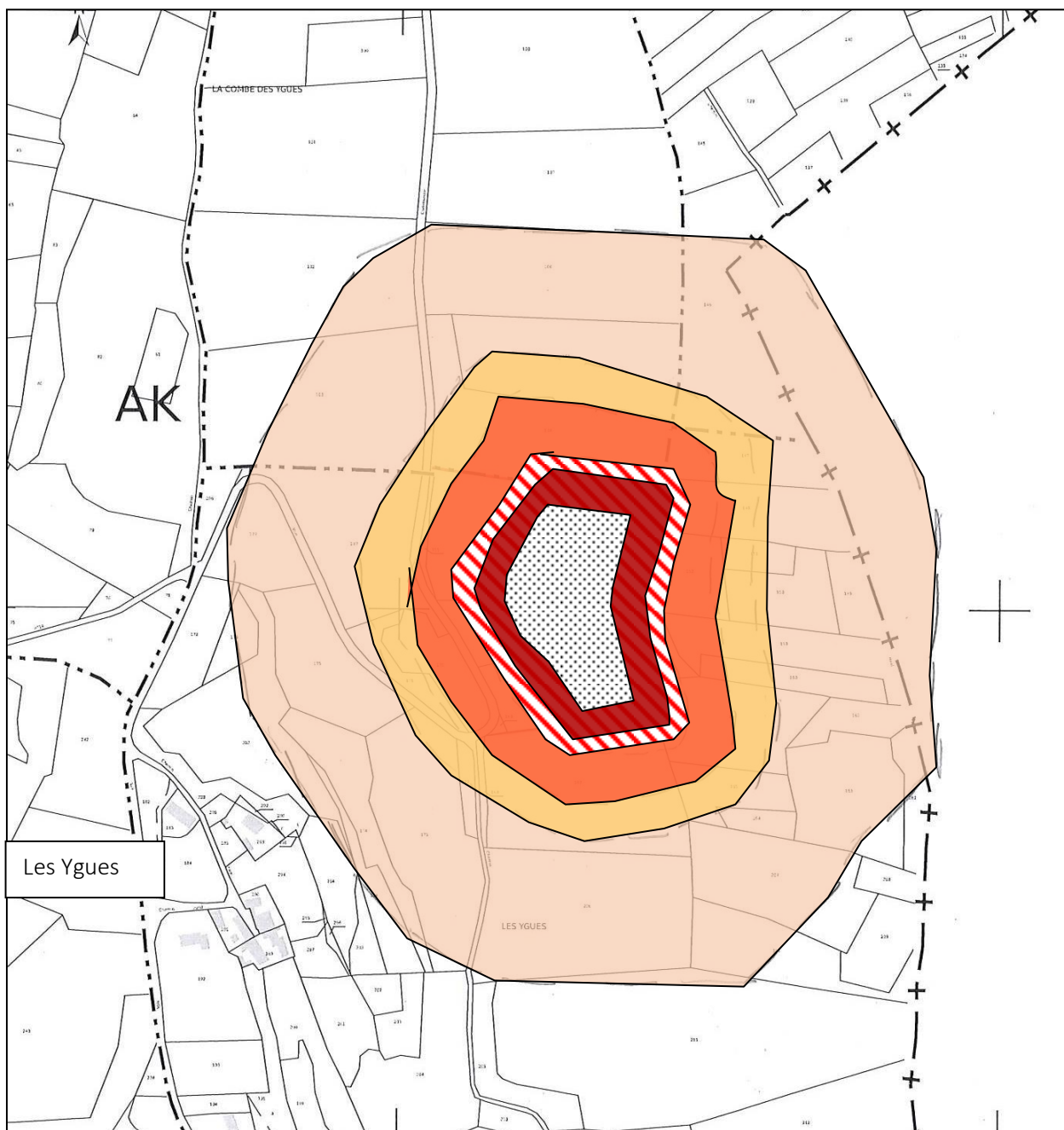
*Flux thermique de 26m de large en cas d'incendie autour des pistes empruntées par les engins et/ou le camion-citerne*

PL.2 : Carte des zones de danger dans le cas d'une explosion en masse des explosifs autour de la zone de tir  
Carrière « Les Ygues » à Bouzic

**Légende**

-  Z1 = 0 - 21m
-  Z2 = 21m - 33m
-  Z3 = 33m - 63m
-  Z4 = 63 - 93m
-  Z5 = 93m - 185m

1.



PL.3 : Carte des équipements de sécurité de la carrière « Les Ygues » à Bouzic

